CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSICALES

🧶 ÉCOLE JEAN GUÉHENNO DE VITRÉ

CONSERVATOIRE DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

À PARTIR DU CE2



Vitré Communauté, la proximité...

vitrecommunaute.bzh (



Depuis 2010, l'Education Nationale et le Conservatoire de Vitré Communauté proposent un cursus en Classe à Horaires Aménagés Musique pour les élèves du CE2 au CM2 à l'école primaire publique Jean Guéhenno de Vitré.

L'enseignement musical est gratuit (cours de musique, prêt d'instrument, prêt de partition).

Ouvertes à tous les enfants, sans aucun prérequis musical, les classes CHAM à l'école Jean Guéhenno permettent de suivre une formation spécifique dans le domaine de la musique, sur le temps scolaire, en complémentarité de la formation générale.

Le programme d'enseignement est identique à celui des classes traditionnelles. Tout en suivant un cursus scolaire normal, les élèves bénéficient d'un enseignement musical conséquent (3 heures par semaine). Ils se déplacent au Conservatoire pour bénéficier de cet enseignement spécifique **pendant le temps scolaire.**

Le projet est axé sur le partage humain et artistique au sein de la classe. Les élèves jouent d'une grande diversité d'instruments :

violon, alto, violoncelle, flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, accordéon, percussions...

QUI PEUT ENTRER EN CLASSE CHAM?

Tout enfant, scolarisé en CE1, habitant une commune de Vitré Communauté, ne connaissant pas ou peu la musique, motivé par une activité musicale et ne rencontrant pas de difficulté particulière dans ses apprentissages scolaires.

Un enfant inscrit en classe CHAM suivra ce cursus du CE2 au CM2 à l'école Jean Guéhenno de Vitré.



UNE CHANCE POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT

Inscrire son enfant dans une classe CHAM c'est faire avec lui le choix d'une formation humaine et intellectuelle où la musique dialogue avec les matières généralistes dans un enrichissement pédagogique réciproque.

L'enseignement musical se décline en trois volets :

- la culture musicale générale : travail vocal, développement de l'oreille, solfège, théorie...
- le cours d'instrument individuel : violon, alto, violoncelle, contrebasse, trompette, trombone, clarinette, saxophone, flûte traversière, accordéon, percussions...
- la pratique collective en ensemble instrumental

L'Education Nationale et Vitré Communauté ont élargi le dispositif CHAM avec une Classe d'Initiation Musicale de niveau CE1 à l'école Jean Guéhenno.

Il s'agit d'une classe à projet artistique, qui permet aux enfants de faire des cours de chant, des ateliers de création musicale et des découvertes instrumentales, tout le long de l'année.

Conçue comme un préambule à l'apprentissage musical en CHAM, cette classe permet aux enfants de découvrir la musique, qu'ils peuvent ensuite poursuivre en classe CHAM, ou non.

CONDITIONS D'ADMISSION

La classe CHAM est ouverte à tous les enfants de niveau CE2 (à la rentrée 2025) domiciliés sur le territoire de Vitré Communauté. L'effectif maximum de la classe est de 16 élèves.

Une commission étudiera les candidatures selon les critères suivants : motivation de l'élève, sensibilisation au projet, autonomie dans le travail scolaire, instrument choisi.



INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2025 - DU 17 MARS AU 4 AVRIL

DOSSIERS D'INSCRIPTION

Disponibles à l'Inspection de l'Education Nationale, au Conservatoire de Vitré Communauté ou en ligne sur www.vitrecommunaute.org

RÉUNION D'INFORMATION: Mardi 1er avril, à 18h, au Conservatoire

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE JEAN GUÉHENNO : vendredi 25 avril à partir de 16h PORTES OUVERTES DU CONSERVATOIRE : samedi 24 mai de 9h30 à 12h

Entretiens avec la commission de sélection : mardi 13 et mercredi 14 mai Des rendez-vous seront proposés aux familles.







